



Invalidité remboursement demi traitement

Par Inva, le 13/09/2020 à 18:11

Bonjour, Suite à ma demande de pension invalidité à 60 % en DEC 2019 j'ai perçu un demi traitement jusqu'en août, la commission de réforme ayant statué en juillet. J'ai reçu mon titre de PENSION il y a 8 jours m'indiquant la date de départ de retraite en MARS, ce mois correspond à la première commission ajournéE POur documents manquants à mon dossier. Est ce normal comme calendrier ? La radiation se fera sur quelle date ? Novembre ? Février ou Septembre ? Est -ce que je vais devoir reverser tous les mois de demi traitement ? si oui à partir de quel mois ? . Merci sincèrement pour vos réponses.